

Appel à la désobéissance !

Liminaire de Force Ouvrière au Comité Central d'Entreprise du 27 & 28 septembre 2017 devant la Présidente de France Télévisions, Delphine Ernotte Cunci.

Le bonheur est dans la révolte, selon Karl Marx, théoricien trop vite ringardisé par la classe dirigeante d'aujourd'hui. Cela tombe bien, nous pouvons vous dire Mme la Présidente que ces prochains jours, ces prochains mois, Force Ouvrière France Télévisions va nager dans le bonheur de la révolte.

Avant d'aller plus loin, et pour que vous compreniez bien la colère qui nous anime, qui n'est pas dirigée forcément contre vous, mais contre l'État, nous annonçons qu'à l'issue de ce liminaire et de votre réponse (s'il y en a une), l'ensemble des élus Force Ouvrière quitteront ce Comité Central d'Entreprise. Nous laisserons notre représentant syndical en tant qu'observateur, mais nous quitterons ce lieu. Il s'agit d'une décision concertée et approuvée par les élus de notre syndicat. À quoi sert-il de siéger dans une instance alors que nos prérogatives d'élus, du fait des agissements de l'État, ne sont pas respectées ? Nous ne sommes pas des godillots et nous exigeons du respect de la représentation salariale, et du respect de notre entreprise dont nous sommes chargés aussi en tant que syndicaliste de défendre les intérêts. Nous voulons aussi envoyer un message fort à l'actionnaire, alors que le projet Loi de Finance sera en discussion tout à l'heure au Conseil des Ministres.

1

Le bonheur est dans la révolte. De quoi s'agit-il au fond ? Qu'est-ce qui fait la différence entre les salariés et cette classe dirigeante qui péroré qu'elle veut détruire l'ancien monde et la manière dont agisse et se comporte la classe des travailleurs ? Beaucoup voient des points de vues économiques, des divergences sociales, mais il s'agit tout simplement... d'éducation et de politesse.

Dans le milieu des travailleurs, c'est-à-dire celui des prolétaires -osons-le mot-, l'éducation, la bienséance, portées par nos parents, font que la parole donnée et le respect d'autrui sont des valeurs fondamentales. C'est tout à fait l'inverse qui vient de se dérouler pour les représentants de l'État, même si l'État est une personne morale. En annonçant une coupe budgétaire de 80 M€ pour l'audiovisuel public, sans aucune information préalable, sans aucune concertation avec les

organisations syndicales, sans même s'intéresser aux conséquences sociales ou économiques de cette annonce, l'État nous a manqué de respect et a trahi notre confiance.

L'État, va donc voler au total 50 millions d'Euros à France Télévisions et un peu plus de 20 M€ à Radio France. La rengaine est toujours la même : « il faut faire des économies ». Cette attitude marque évidemment le peu de considération de l'État actionnaire envers les serviteurs du service public. Nous sommes pour lui une quantité négligeable.

Le Gouvernement Valls et Mme El Khomri avaient tenté en leur temps ces passages en force, lors des fameuses « Loi Travail », sans vouloir ouvrir des discussions avec les intéressés. Nous avons vu ce qu'il leur est arrivé : le peuple les a atomisés électoralement.

Il en sera de même, c'est certain, pour les responsables de l'État au plus haut niveau qui jouent aujourd'hui avec France Télévisions, Radio France ou l'INA comme on joue aux billes. Les électeurs ont des mémoires d'éléphants. Les marcheurs marcheront sur la tête. La démocratie fera son office.

2

Donc, les salariés apprennent par la presse (quelle honte, même pas le courage de l'annoncer devant des instances) que l'État supprime 50 M€ de notre budget. Nous avons ici le Contrat d'Objectif et de Moyens qui engage France Télévisions et l'État. Il est signé par le Ministre de l'Économie et des Finances de l'époque Mr Michel Sapin, Mme Audray Azoulay, Ministre de la Culture et vous Mme la Présidente. Il a été signé le 19 décembre 2016, il n'y a même pas un an... De la page 27 à la page 31 ce COM stipule exactement le plan d'affaires, la trajectoire économique et la trésorerie de 2016-2020. Il prévoit également les missions allouées à notre entreprise. En échange de cette trajectoire budgétaire, l'entreprise consentait à fournir un nouvel effort d'emploi et de productivité, par la suppression de 500 ETP (Équivalent Temps Pleins). Ceux-ci viennent s'ajouter à deux plans sociaux qui se sont succédés dans l'entreprise sous l'ère Patrick de Carolis avec un Plan de Départ Volontaire à la Retraite et un Plan de Départ Volontaire (PDV) sous l'ère Rémy Pflimlin. En quelques années, France Télévisions aura donc perdu 10 % de son personnel.

Ce Contrat d'Objectifs et de Moyens n'était donc qu'un leurre : une vaste fumisterie ! Comme les autres d'ailleurs : jamais respectés ! Il faut dire que celui-ci a été inspiré par le rapport de l'actuel directeur du cabinet du ministère de la Culture, Marc Schwartz, qui après être passé par France Télévisions comme directeur financier, voue paraît-il une haine farouche à France Télévisions. Marc Schwartz avait échoué dans son désir de restructurer l'entreprise. Personne n'a oublié la manière dont il a claqué la porte de notre entreprise, en reprochant notamment à la filière de ne pas pouvoir se réformer. La vengeance est un plat qui se mange froid. Vous en faites apparemment les frais, Mme la Présidente.

Pour FO, le Contrat d'Objectifs et de Moyens est donc caduc. Nous appelons à la désobéissance ! L'État ne respecte pas ses engagements, hors de question que nous respections les nôtres ! Donc, les 500 équivalents temps pleins qu'il fallait aller chercher avec les dents, et qu'il fallait expliquer aux collègues, c'est fini ! Les salariés (nous vous le disons très tranquillement), ne feront plus aucun effort. Désormais, c'est dans la confrontation que se fera le dialogue social dans cette entreprise. Un poste qui disparaît, c'est un poste qui sera remplacé !

N'allez même pas imaginer, par exemple, pouvoir baisser les effectifs des chefs électros sur les plateaux du Siège de France Télévisions. Ce sera la mise en place d'un rapport de force immédiatement. Les salariés n'ont plus rien à perdre.

De même, les NAO « peau de chagrin », les mutualisations à outrance, les compétences complémentaires pas payées, les cartes Corporate pour ne plus avancer les frais de missions, les surcharges de travail, les parts-variables des cadres oubliées... Tout ça c'est fini. Pourquoi les salariés devraient-ils faire des efforts et respecter des engagements, des objectifs alors que l'État ne respecte pas les siens ? Oui, nous prévoyons effectivement beaucoup de tensions entre vous et nous. Cela commence aujourd'hui.

Et puis ne l'oublions pas, 50 M€, c'est l'équivalent de 650 emplois. C'est sans aucun doute le sacrifice que l'État nous demande aujourd'hui. Ce n'est plus possible de travailler dans de telles conditions. Nous ne laisserons pas faire ! La coupe est pleine. Les salariés sont sur les genoux et déjà en tension partout. Allez dire au Gouvernement que nous n'avons pas de gras. Qu'ici, il n'y a pas de nantis !

Nous le disons à nos camarades, nos collègues, nos téléspectateurs, ne vous laissez pas abuser par des mensonges, des préjugés, des « à priori » qui montreraient que

France Télévisions est une société de privilégiés et des placards à la pelle. Ces informations volontairement diffusées par des réseaux qui nous veulent du mal sont fausses. C'est une hérésie de croire en ces âneries. L'Audiovisuel Public est sous tension, comme dans la Santé, l'Éducation, La Défense, l'Administration, ou la Sécurité Intérieure...et ses salariés sont épuisés.

Vous le savez, vous, chers élus, nos collègues se plaignent de ne pas pouvoir déposer leurs jours de congés, de ne plus être remplacés lorsqu'ils sont malades, d'être surchargés de travail, de travailler dans des conditions de sécurité dégradées. Le travail des journalistes n'est plus reconnu et s'est paupérisé, les cadres sont déresponsabilisés et n'ont plus aucun moyen d'action. Et il faudrait encore faire des efforts ? Et bien non ! Maintenant, c'est le conflit !

Alors, vous faites comme vous voulez, mais dans l'attente que le gouvernement reprenne la raison, vous ne devez toucher à aucun emploi. Nous serons extrêmement vigilant là-dessus. S'il faut raboter dans nos budgets, qu'on déprécie les objectifs de soutien à la création, tant désirée par le ministère de la culture pour pouvoir arroser les courtisans.

4

Recouvrer la raison pour le gouvernement, c'est comprendre que lorsqu'on prend 50 M€ dans nos caisses, cela ne peut pas se faire sans compensation. Les déclarations de la Ministre de la Culture, Mme Nyssen, justifiant dans les Echos cette baisse drastique et expliquant que le Gouvernement ne « reviendra pas sur sa décision » sont scandaleuses. Elles dénotent soit d'une incompétence notoire dans la manière de gérer une grande entreprise publique, soit d'un désintérêt profond pour l'audiovisuel ... la deuxième hypothèse étant sans doute plus proche de la réalité, puisqu'elle a préféré faire la marionnette à Charleville-Mézières plutôt que de rencontrer les professionnels de l'Audiovisuel à La Rochelle... Une grande première dans l'agenda d'une ministre chargée de représenter les intérêts de l'audiovisuel public et privé.

Nous rappelons qu'en dehors de cette annonce de coupe budgétaire, la perception de la redevance adossée à la taxe d'habitation, n'a toujours pas trouvée, de solution. Que l'assiette de la redevance ne sera pas réformée, qu'à partir du 1er janvier 2018 devrait être appliquée l'interdiction des publicités autour des

programmes jeunesse (un manque à gagner de 20 M€), que les dotations supplémentaires de l'État ont quasiment disparu... L'État voudrait déstabiliser l'audiovisuel public, qu'il ne s'y prendrait pas autrement.

La seule solution que nous voyons pour assurer enfin un financement pérenne de l'audiovisuel public, c'est le retour de la publicité en soirée. D'abord parce que ce dispositif permettrait au minimum de capter, sans augmentation de la redevance, un peu moins de 100 M€, ensuite parce qu'une bonne partie des politiques n'osent pas avouer l'échec de cette mesure inefficace. Rien ne permet de prouver effectivement que les télévisions privées captent les recettes publicitaires de la télévision publique. La réalité, et toutes les études le montrent, c'est qu'une entreprise investit dans une marque pour capter des publics spécifiques, et pas forcément dans une autre par compensation. Enfin, allez demander à un téléspectateur de faire la différence entre du parrainage (qui provoque un tunnel de programmes courts entre 20h30 et 21h sans cohérence éditoriale) et de la publicité... Pour lui, il n'y a aucune différence, et au fond, il n'a pas tort.

50 M€, c'est la création de 35 éditions locales de France 3 ! Alors bien sûr, la première mesure que la direction a entreprise pour faire (encore) des économies, c'est de supprimer toutes les éditions locales de France 3 : quelle erreur stratégique ! Car au-delà des problématiques liées à l'emploi et aux conséquences sans doute dramatiques pour les collègues, il s'agit d'un enjeu de démocratie pour tous ! L'État laisse tomber ses territoires et le service public de proximité. L'État se désengage. Après, il ne faut plus s'étonner si les citoyens se sentant abandonnés votent pour des mouvements populistes.... Bientôt, il n'y aura plus personne dans le service public pour parler des initiatives locales. Nous voulons rappeler ici le décret du 23 juin 2009 fixant le cahier des charges de France 3 dans son article 3 : « la chaîne accentue sa couverture du territoire et amplifie ses efforts sur l'information régionale (...) La programmation de France 3 assure une information nationale, régionale et locale. Elle s'attache à DEVELOPPER en particulier une information de proximité et rend compte des événements régionaux et locaux. »

Qu'on ne nous prenne pas pour des benêts, lorsque la direction de France Télévisions communique sur un triplement des programmes régionaux ! Un

triplement qui s'effectue sur les périmètres des grandes régions, bien loin des préoccupations des téléspectateurs, mais qui font tellement plaisir aux ducs des grandes régions. N'allons pas chercher de la cohérence stratégique, il n'y en a pas. Ce sont juste des jeux de cours et d'appareils, pour casser l'outil de travail.

Au moment où les outils numériques permettent une meilleure diffusion des images et des informations, France Télévisions décide donc de se centraliser. Il faut avoir travaillé chez Rothschild pour ne pas comprendre que l'hyper proximité, c'est moderne. C'est ce qu'attendent les citoyens. Qu'on leur parle de leurs voisins !

Au contraire de ce qui est fait, France Télévisions devrait investir et défendre tous les territoires pour assurer une de ses missions cardinales : la continuité du territoire. Au lieu de cela, nous délaissons le trésor de notre entreprise : notre réseau local. Les chaînes privées nationales ou locales privées se positionnent déjà pour récupérer cette manne que nous dilapidons. BFM, Altice annoncent déjà qu'elles créaient des réseaux d'informations locales. Dans peu de temps, elles seront légitimes pour réclamer une partie de la redevance, puisqu'elles rempliront les missions dont on nous aura déliées. Et pourtant, nous avons tout : le personnel motivé et formé, les outils, la connaissance du terrain, et une expérience de l'audiovisuel incroyable. Et bien non, il faut tout saccager...

6

Pour toutes ces raisons, FO Médias appelle au devoir de désobéissance envers l'actionnaire. Comme le permet l'article 28 alinéa 1er de la loi du 13 juillet 1983, un représentant de l'État, ce que nous sommes au fond, peut disposer d'un devoir de désobéissance lorsque les ordres sont manifestement illégaux et de nature à compromettre gravement un intérêt public, ce que nous venons de démontrer dans notre argumentation.

Le bonheur de la révolte commence donc maintenant. Suite à la réunion du Conseil Syndical de FO hier nous pouvons affirmer, que Force Ouvrière France Télévisions soutiendra toutes les actions d'unité syndicale mettant en place un rapport de force avec l'État, soutiendra l'élaboration d'un droit d'alerte unitaire au CCE. Comme nous l'avons annoncé, nous quittons ce CCE pour aller manifester avec nos collègues des éditions locales. Nous mettrons en place une pétition nationale, avec l'ensemble de nos camarades syndicaux, réclamant le respect des Contrats

d'objectifs et de moyens concluent entre l'État et les sociétés de l'audiovisuel public afin de sensibiliser le public. Enfin, afin de provoquer du dialogue entre les salariés de l'audiovisuel public et les hommes ou femmes politiques chargés de notre destinée, nous annonçons à Mr Le Président de la République, Mr Emmanuel Macron, à Mr Bruno Le Maire ministre de l'économie et des finances et à Mme Nyssen ministre de la culture, que chaque fois qu'ils seront invités sur nos antennes, FO demandera aux salariés de débrayer 59 minutes afin de leur faire visiter nos locaux et d'aller à la rencontre des salariés, pour qu'ils se rendent compte de la situation dont ils ignorent apparemment tout. Appelez cela comme vous voulez, mais oui c'est une sorte de grève des interviews, mais nous nous voyons plutôt cela comme la volonté remplir une de nos missions : de la pédagogie.

Vous voyez le bonheur de la révolte a déjà commencé.

C'est nous qui allons déboulonner les statuts de bronze de l'ancien monde.

Paris, le 27 septembre 2017

7